

Circuit transfrontalier très vallonné et boisé qui emmène le randonneur dans une nature très riche et sauvage. Il s'adresse à des personnes entraînées.

**Attention, tracé Très difficile.** Ce parcours demande un effort physique long et/ou intense en raison soit d'un dénivelé ou d'une distance très important(e), soit des deux à la fois. Dans certaines situations s'ajoute l'éventualité de passages techniques et aériens.



Trace n° 3067942

 <b>Durée</b>	8h	 <b>Difficulté</b>	Très difficile
 <b>Distance</b>	28,20 km	 <b>Retour au départ</b>	Oui
 <b>Dénivelé positif</b>	261 m	 <b>Activité</b>	Pédestre
 <b>Dénivelé négatif</b>	268 m	 <b>Commune</b>	Eppe-Sauvage (59132)
 <b>Point haut</b>	266 m	 <b>Région</b>	Avesnois
 <b>Point bas</b>	174 m		



## Description

Stationnez sur le parking de la mairie et de l'église d'Eppe-Sauvage.

**(D/A)** Prenez à gauche et contournez l'église par la gauche. Arrivé à la RD83 (Rue de Verdun), virez à gauche, passez le pont au dessus du Montbliart.

**(1)** Empruntez à gauche le chemin de la Haie de Beaumont interdit à la circulation des véhicules à moteur. Arrivez à l'orée du Bois de Starchon.

**(2)** Entrez en face dans le sous-bois, continuez sur le chemin de la Fagnette. Rejoignez la maison de la Fagnette.

**(3)** Dirigez-vous vers la maison et enjambez le petit cours d'eau. Empruntez la passerelle puis rejoignez la route juste à la frontière. Prenez-la à gauche et aussitôt à droite dans le sentier herbeux. En moins de 400 m, vous arrivez au carrefour en T, tournez à gauche et remontez le chemin qui devient en haut "Chemin d'Irlande" goudronné (se méfier d'un chien parfois en liberté au niveau de la ferme).

**(4)** Empruntez-le à gauche pour s'éloigner de la frontière. Au carrefour suivant, virez à gauche, Rue de la Fontaine. Retrouvez après les maisons un carrefour de sentier.

**(5)** Tournez à droite à la bouche d'incendie dans ce sentier. Passez aux lieux-dits le Trou Colette et Rue Là-Haut avant de rejoindre la route D119. Virez à gauche.

**(6)** tourner à droite à la chapelle St Ursmer et peu après, prendre le chemin de droite ; c'est un PR<sup>®</sup> balisé Jaune qui descend vers des étangs et devient le Chemin du Petit Moulin.

**(7)** Poursuivez à droite sur la route, Rue de Granrieu, qui monte à droite. Avant les maisons, quittez la route pour suivre un chemin sur la gauche qui sert de raccourci et rejoint une chapelle en brique.

**(8)** Reprendre à gauche la Rue de Granrieu sur 400 m et tourner à droite. Suivez le balisage qui vous ramène aux Rocquettes par le circuit ornithologique. Empruntez ce circuit en restant en bordure du Lac de Val Joly. Parvenez à la Maison du Val Joly où vous retrouvez le GRP<sup>®</sup> du Tour de l'Avesnois.

**(9)** Empruntez-le à droite en suivant le balisage Rouge et Jaune et contournez le centre équestre par la droite pour profiter du point de vue. Rejoignez et poursuivez sur le GRP<sup>®</sup>, traversez la D133 bis. Prenez la route en face, chemin de Nostrimont, pour rejoindre la RD 83. Virez à gauche et longez-la sur une bande herbeuse jusqu'à atteindre la frontière.

**(10)** Bifurquez à droite en direction du camping puis entrez dans le bois en

## Points de passages

-  **D/A Parking mairie église d'Eppe-Sauvage**  
| N 50.120008° / E 4.179069° - alt. 186 m - km 0
-  **1 Chemin de la Haie de Beaumont**  
| N 50.116906° / E 4.178908° - alt. 179 m - km 0.46
-  **2 Chemin de la Fagnette**  
| N 50.117907° / E 4.190741° - alt. 194 m - km 1.32
-  **3 Petit cours d'eau**  
| N 50.121223° / E 4.202028° - alt. 200 m - km 2.23
-  **4 Carrefour de la boucle (frontière)**  
| N 50.126557° / E 4.198015° - alt. 214 m - km 2.99
-  **5 Chemin du Trou Colette**  
| N 50.124899° / E 4.19071° - alt. 218 m - km 3.79
-  **6 Chemin du Petit Moulin**  
| N 50.124081° / E 4.17865° - alt. 223 m - km 4.79
-  **7 Rue de Granrieu**  
| N 50.123695° / E 4.166248° - alt. 190 m - km 5.75
-  **8 Circuit ornithologique**  
| N 50.126447° / E 4.161141° - alt. 223 m - km 6.26
-  **9 Jonction GRP**  
| N 50.119733° / E 4.133503° - alt. 185 m - km 9.6
-  **10 Frontière**  
| N 50.128634° / E 4.144275° - alt. 225 m - km 11.32
-  **11 Chemin forestier, le chemin Vert**  
| N 50.135855° / E 4.146142° - alt. 240 m - km 12.31

prenant à gauche. À l'aire de pique-nique de Touvent, serrez à droite et continuez sur le GR® de Pays balisé Jaune sur Rouge qui descend dans un vallon. Rejoignez les maisons à l'orée du bois.

(11) Franchissez une chicane et bifurquez sur le sentier le plus à droite. Continuez et utilisez un petit pont ; grimpez droit devant vous, croisez quelques bornes en pierre. Une chicane vous amène sur un large chemin forestier, le chemin Vert.

(12) Poursuivez à gauche sur le chemin Vert, jusqu'à atteindre l'orée du bois à un carrefour en forme d'Y.

(13) Longez le bois par la droite puis entrez à nouveau dans le bois par une chicane à gauche. Cheminez en lisière. Empruntez une passerelle, puis un pont en bois et une autre petite passerelle. Le sentier est bordé d'une haie de hêtres. Arrivez au carrefour du Chemin de Vivier.

(14) Sortez du bois par une chicane, continuez à gauche sur le Chemin de Vivier pour parvenir au carrefour d'une voie sans issue qui supporte le

GR® 125L Liaison Sivry-Rance.

(15) Prenez-la à droite. La route devient chemin empierré, longe un bois et rejoint deux étangs.

Virez à gauche toujours sur GR® 125L Liaison Sivry-Rance.

(16) Entrez à nouveau dans un bois à droite. Vous êtes sur un circuit d'interprétation. GR® 125L Liaison Sivry-Rance. Continuez en laissant des sentiers à droite et à gauche. Sortez de la forêt par un large chemin enherbé bordé de charmes. Rejoignez la Route de France.

(17) Virez à gauche sur la route, jusqu'à la pierre qui tourne. Continuez à droite sur un sentier en forêt GR® 125L Liaison Sivry-Rance. Par un cheminement quasiment rectiligne parvenez à la sortie du bois, à la hauteur de la ferme de Fromont.

(18) Virez à gauche puis deux fois à droite successivement, ; **prudence** sur cette route. Suivez maintenant le GR® balisé Blanc sur Rouge, atteignez le carrefour de la Rue de la Borne.

(19) Bifurquez à droite dans cette rue en direction du bois des Bruyères pour atteindre rapidement un carrefour en bordure du bois.

(20) Entrez à gauche dans le bois, longez les prairies. Après une courbe sur la droite, retrouvez à nouveau la lisière du bois dans un virage.

(21) Quittez la lisière pour suivre le sentier en face qui repénètre dans le bois. Enjambez quelques fossés puis empruntez à gauche le Chemin de Vivier. Débouchez sur le carrefour de la Rue Lobet.

(22) Prenez-la à gauche, traversez les maisons du quartier El Lodwène. Conservez cette rue, entrez à nouveau dans un bois et retrouvez rapidement un carrefour de sentier.

(23) Tournez à droite dans ce sentier qui fait rapidement un virage à 90° à gauche pour retrouver le carrefour de la frontière franco-belge passé à l'aller.

(4) Reprenez le cheminement de l'aller et en sens inverse et revenez aisément au parking de départ, celui de la mairie et de l'église d'Eppe-Sauvage (D/A).

## Informations pratiques

Prévoyez un bon équipement surtout par temps de pluie.  
Balisage Jaune.

(9) Autre possibilité de départ à la base de loisirs ValJoly, depuis la maison du ValJoly. Suivez le descriptif à partir de ce point.

## A proximité

[Café rando Nord® La Vie Sauvage d'Eppe-Sauvage](#)  
[Station touristique du ValJoly](#)

Café Rando Nord® Délices à Eppe-Sauvage

<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-transylvestre/>

## En savoir plus :

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

### 12 Chemin Vert

N 50.134672° / E 4.165862° - alt. 239 m - km 13.89

### 13 Lisière de forêt

N 50.147036° / E 4.176633° - alt. 252 m - km 15.48

### 14 Lisière du bois

N 50.148163° / E 4.189422° - alt. 257 m - km 16.42

### 15 GR®®°125L Liaison Sivry Rance

N 50.15523° / E 4.192212° - alt. 243 m - km 17.27

### 16 GR®®°125L Liaison Sivry Rance

N 50.15545° / E 4.20028° - alt. 237 m - km 18.03

### 17 GR®®°125L Liaison Sivry Rance

N 50.150226° / E 4.211652° - alt. 261 m - km 19.08

### 18 Fromont

N 50.144726° / E 4.223325° - alt. 209 m - km 20.45

### 19 Rue de la Borne

N 50.142745° / E 4.220321° - alt. 218 m - km 20.9

### 20 Forêt

N 50.145303° / E 4.214399° - alt. 240 m - km 21.44

### 21 Sentier

N 50.142443° / E 4.203498° - alt. 250 m - km 22.46

### 22 Rue Lobet

N 50.138565° / E 4.195988° - alt. 261 m - km 23.24

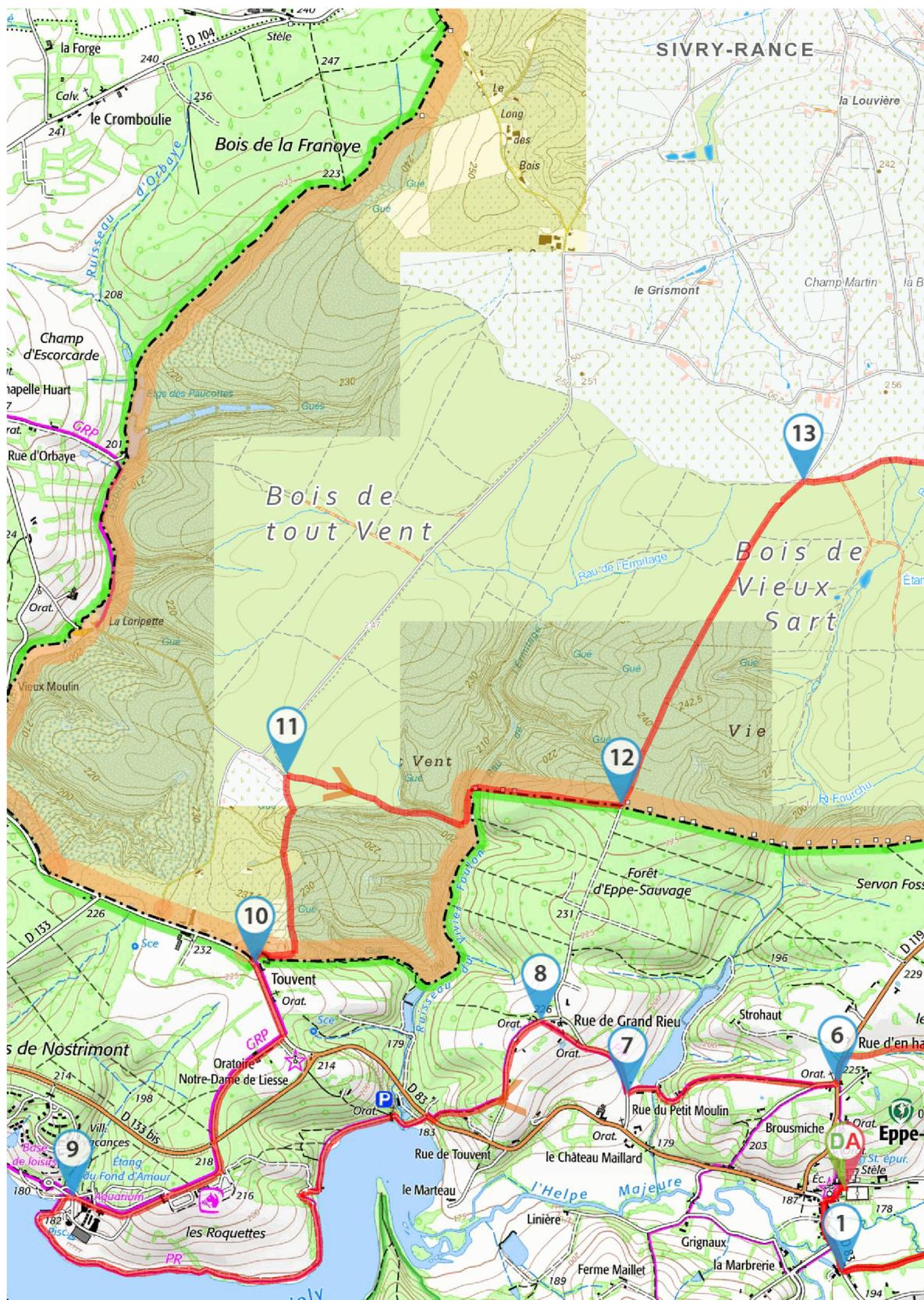
### 23 Forêt

N 50.130065° / E 4.202812° - alt. 250 m - km 24.56

### D/A Parking mairie église d'Eppe-Sauvage

N 50.120002° / E 4.17908° - alt. 186 m - km 28.2

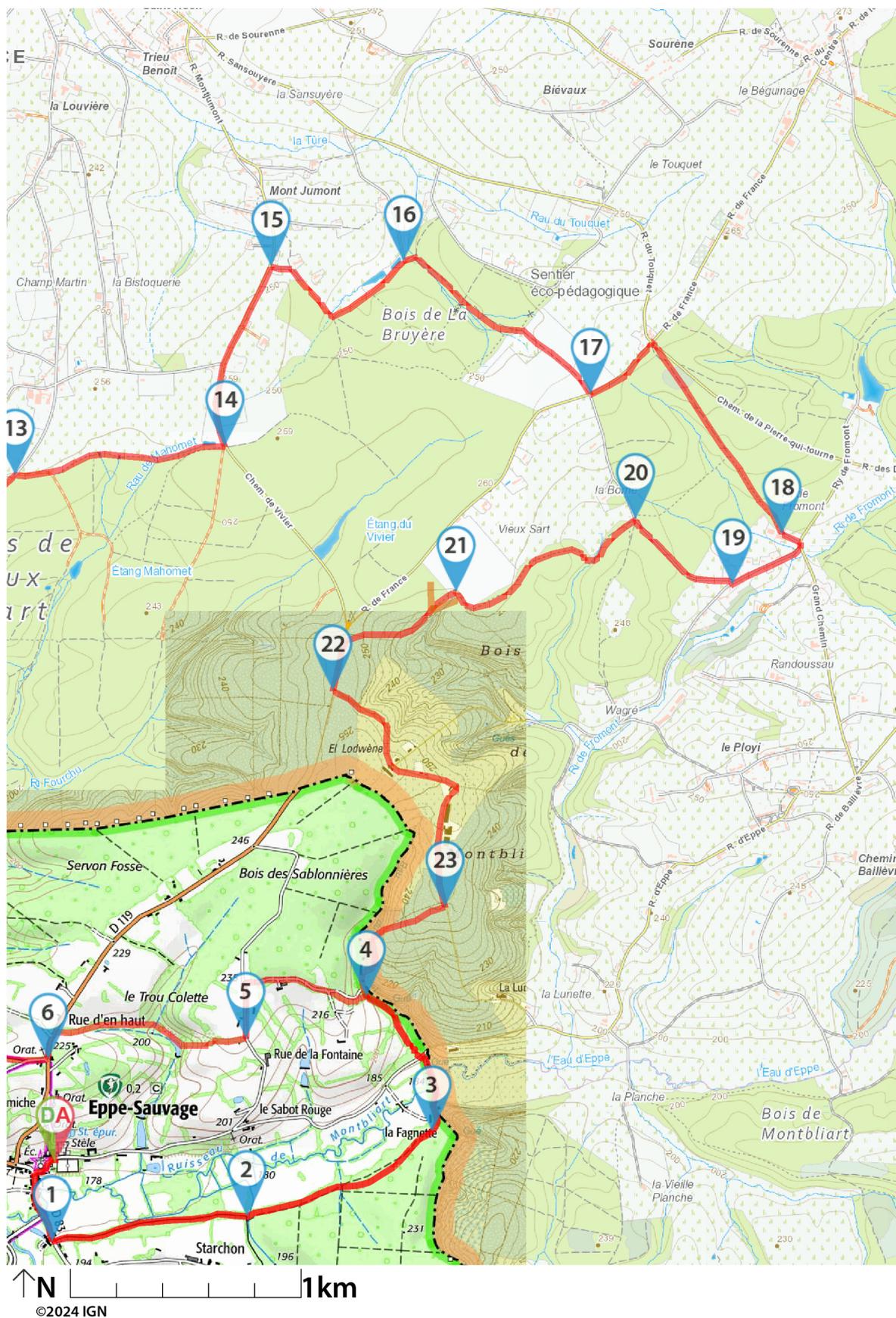
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

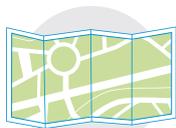
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



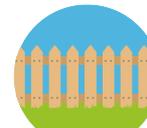
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**